

Ce médicament est à son tour remplacé par la belladone ($\frac{1}{4}$ gr. d'extrait, quatre fois par jour) dont l'action ne semble pas soutenir l'effet du bromure, puisque les accès reviennent au bout de quatre jours de la médication belladonnée. Celle-ci est abandonnée et l'on revient au bromure alcalin administré aux doses déjà vues (180 grains par jour). Le vertige disparaît de nouveau et, à l'heure où ces notes sont prises, il ne s'est pas manifesté depuis onze jours.

Quelques boutons d'acné sur le nez et les joues sont les seuls accidents produits dans ce cas par le traitement au bromure.

Myélite aiguë; mort; autopsie.—Marie D*, 40 ans, célibataire, blanchisseuse, est admise à l'hôpital (salle Ste-Marthe, n° 50) le 26 juillet. L'histoire de la famille et les antécédents de la malade elle-même ne révèlent aucun vice syphilitique, scrofuleux, tuberculeux, alcoolique, goutteux ou rhumatismal; cette patiente n'a, du reste, jamais souffert de maladie grave. D'après elle, l'affection actuelle a débuté le 19 juillet, par une douleur siégeant au creux épigastrique et dans la région dorsale de la moëlle épinière ainsi qu'au niveau des omoplates; en même temps il y avait sensation de constriction autour de la poitrine avec dyspnée. Des sinapismes furent alors appliqués aux endroits douloureux, mais sans effet. Un charlatan, appelé sur ces entrefaites, appliqua des emplâtres qui eurent pour effet de déterminer une vive irritation de la peau au niveau des omoplates, sur les parties médiane et latérales. Il n'y a pas de douleurs fulgurantes ou autres dans les membres. Les deux jambes conservent pleinement la faculté de se mouvoir; elles sont si peu le siège de douleurs, engourdissement, etc., que la malade fait expressément la remarque que si "*l'estomac est en souffrance, les jambes au moins sont bonnes.*" Il y a un peu de fièvre; soit plus ou moins vive.

Le 26, comme il vient d'être dit, la patiente entre à l'hôpital. Elle se plaint de plus en plus de douleurs au creux épigastrique et d'une singulière et pénible sensation de constriction autour de la taille qui lui semble être comprimée par une ceinture. Pas de douleurs aux jambes; toujours le même point douloureux dans le dos. Température élevée ainsi que le pouls. On prescrit la quinine à dose de deux grains toutes les trois heures, limonade alcoolisée.

Le 27, même état; même traitement.

Le 28, il y a rétention d'urine; on pratique le cathétérisme; les membres inférieurs sont quelque peu engourdis. Un grand vésicatoire est appliquée sur la région dorsale au point de jonction de celle-ci avec la région lombaire, c'est-à-dire au point où la rachialgie est la plus intense. A l'intérieur on prescrit l'extrait fluide d'ergot, une goutte toutes les dix minutes. Le soir du 28, l'engourdissement des jambes a fait place à une paraplégie absolue. La rétention d'urine continue; cette urine est alcaline et donne une forte odeur d'ammoniac. La sensibilité tactile, douloureuse et thermique est conservée dans les membres paralysés. Pouls 104; température 108° Fahr. Pas de vomissements ni de céphalalgie. Sueurs assez abondantes.

Le 29, aucun changement; même traitement.

Le 30 A.M., pouls 112, température 102°5. Langue sèche. Même état que le 29, la rachialgie persiste ainsi que la paraplégie et la rétention d'urine; les deux jambes sont oedématisées, mais conservent leur